



Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 7 décembre 2010.

— Les membres du Conseil ont accueilli mesdames Isabel Godard et Carole Vigneault, commissaires-parents, réélues pour un mandat d'un an par les membres du Comité de parents. Toutes deux siègent au Conseil des commissaires et au Comité exécutif de la CSP.

— Les membres du Conseil ont pris acte de la démission de monsieur Claude Henri, commissaire représentant la circonscription n° 14, démission effective le 31 décembre 2010.

Un nouveau commissaire sera nommé par le Conseil pour combler ce poste lors de la séance du 1^{er} février 2011. Les informations pertinentes sur le processus de sollicitation de candidatures sont disponibles sur le site Internet de la CSP.

— Les membres du Conseil des commissaires ont reçu les états financiers de la Commission scolaire des Patriotes pour l'exercice terminé le 30 juin 2010, qui ont été vérifiés par la firme de comptables agréés Brunet Roy Dubé.

— Considérant que la Commission scolaire doit actualiser son Plan stratégique afin de tenir compte de tout changement dans sa situation et qu'elle doit harmoniser ce Plan avec la Convention de partenariat convenue avec le MELS, les membres du Conseil ont résolu de procéder à la consultation auprès des instances concernées selon les modalités et l'échéancier prévus.

— Suite au processus de consultation publique tenue à cette fin, mesdames et messieurs les commissaires ont

résolu de procéder, à compter de l'année scolaire 2011-2012, à la réorganisation des services d'enseignement dans les écoles de Saint-Amable et en ont déterminé les modalités.

— Considérant la réorganisation des services d'enseignement dans la municipalité de Saint-Amable à la suite de l'agrandissement de l'immeuble de l'Envolée-du Boisé et suivant les avis émis par les conseils d'établissement des écoles de cette municipalité en retour de consultation, le Conseil des commissaires a adopté le plan de répartition des élèves du secteur de Saint-Amable.

Considérant les impacts du plan de répartition des élèves dans l'application de la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves et de la *Politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidiennes des classes*;

Considérant l'ajout de nouvelles rues et de nouvelles constructions au territoire déjà desservi par des écoles;

Le Conseil des commissaires a résolu d'adopter le *Plan de répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année scolaire 2011-2012*.

— Considérant que, depuis 1998, des ententes successives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Commission scolaire de Sorel-Tracy permettaient que les élèves du secondaire résidant à Contrecoeur soient scolarisés par la Commission scolaire de Sorel-Tracy;

Considérant la volonté des deux commissions scolaires de reconduire l'entente de 2008-2009 pour trois années supplémentaires;

Mesdames et messieurs les commissaires ont résolu de conclure l'entente de scolarisation entre lesdites commissions scolaires pour 2011-2012.

— Comme suite à l'analyse exhaustive du dossier en comité de travail du Conseil des commissaires, et suite à la consultation effectuée auprès du Comité de parents et auprès des autres instances consultatives de la Commission scolaire;

Considérant une majorité d'avis favorable au document soumis à la consultation;

Il a été résolu d'adopter la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année scolaire 2011-2012*.

— Mesdames et messieurs les commissaires ont mandaté madame Dominique Bertrand, chef de l'administration des programmes famille-jeunesse du CSSS Pierre-Boucher, pour siéger au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage pour une période de deux ans.



Joyeuses Fêtes